

Conseil CPAS du jeudi 25 avril 2024 à 19h30

Le président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui se tiendra le jeudi 25 avril 2024 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor..

Ordre du jour

Séance publique

Affaires générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

2. Décision-cadre Indemnité d'occupation Logement ILA après la fin du droit de séjour

Le CPAS, en collaboration avec Fedasil, héberge les candidats réfugiés pendant leur procédure d'asile. Lorsque pour Fedasil il n'y a plus de droit d'accueil et que les résidents n'ont pas encore trouvé de logement, ils peuvent rester dans le logement ILA moyennant le paiement d'une indemnité d'occupation. Comme le CPAS veut préparer les résidents aux coûts réels lorsqu'ils vivent de manière indépendante, il est proposé de modifier la décision précédente du 26 juillet 2022 sur le calcul de la redevance d'occupation pour qu'elle corresponde mieux à la réalité.

Séance à huis clos

Affaires générales/administratives

3. Notification Bureau Permanent

Le conseil prend acte du Bureau Permanent du 26 mars et 9 avril 2024.

Salutations collégiales,

Hilde Broers

Président